

# VERSAGEL

Revêtement épais roulé  
en phase aqueuse

- ✓ Deux aspects : Fin (N°5) et Moyen (N°7)
- ✓ Aspect roulé traditionnel
- ✓ Aspect projeté Grain Fin (N°5)
- ✓ Biostatique

Protection  
des Façades

D3/RPE



## DEFINITION

Produit de peinture en phase aqueuse pour protection de surface du béton, ou de la maçonnerie, à base de copolymères acryliques, pour une utilisation durable en revêtement de peinture épais "RPE", d'aspect roulé (N°5 et N°7) ou projeté (N°5).

## DOMAINE D'UTILISATION

**TRAVAUX :** neufs, de rénovation ou d'entretien.  
**EMPLACEMENT :** à l'extérieur.  
**DESTINATION :** ravalement de façades.

## CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 25 kg net. - Pot de 5 kg net (pour le N°7 uniquement).
- Livré en blanc et dans les teintes pastel des nuanciers FAÇADES et DECOCOLOR.
- Les teintes pastel sont réalisables à la machine à teinter.

## APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

### SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. DoP - QR CODE) :

- parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire,
- maçonnerie d'éléments enduite au mortier de liants hydrauliques,
- revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique,
- enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable, ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable,
- anciens revêtements compatibles reconnus en bon état de conservation et parfaitement adhérents au support.

Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

### PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Il est impératif de démarrer toute application au départ d'une arête, d'un angle et de ne pas s'arrêter en milieu de façade. Idéalement, pré-homogénéiser plusieurs fûts entre eux avant d'appliquer. Ne pas changer de numéro de lot sur des faces de même exposition. Il est possible d'effectuer un panneautage des grandes surfaces afin d'éviter les reprises en respectant la continuité du feuil avec l'application du revêtement semi-épais SOFRANEUF (cf. fiche descriptive) sur impression au droit des modénatures. Les RPE ne peuvent recouvrir les soubassements qu'en l'absence de remontées capillaires ; et en arrêtant le revêtement à 25 cm du sol. En outre, le présent RPE n'est pas prévu pour être appliqué sur des appuis ou surfaces inclinés à moins de 45° avec l'horizontale.

Par temps humide, il convient de protéger le revêtement fraîchement appliqué des ruissellements d'eau possibles avec des bâches disposées en partie haute de l'échafaudage et en couverture.

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80 %, par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés.

### DILUTION :

à l'eau.  
Application manuelle : produit prêt à l'emploi.  
Application mécanisée : 3 à 5 %.

### MATERIEL :

- Rouleau méché ou nid d'abeilles pour le grain Fin N°5 et Moyen N°7.
- Lisseuse inox, rouleau mousse alvéolé.
- Pot à pression sortie basse ou machine à projeter les enduits pour le grain Fin N°5.

### CONSOMMATION :

- N°5 : 0,8 à 1,5 kg/m<sup>2</sup>.
- N°7 : 1,5 à 2,5 kg/m<sup>2</sup>.

Consommations variables de 10 à 20 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

### TEMPS DE SECHAGE (à 23° C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 5 heures.  
Sec apparent complet / recouvrable : 24 heures.  
Le revêtement ne doit pas être recouvert avant son séchage à cœur (3 semaines environ).

**NETTOYAGE DU MATERIEL :** à l'eau, immédiatement après usage.

### NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1.  
- Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer.  
- Elimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique.  
- Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bar).  
Ragréage et rebouchage si nécessaire.  
Mousse et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant FONGIMUR sans rinçage (cf. fiche descriptive).

MODE D'APPLICATION	Sur fonds farinants et/ou poreux et/ou friables	Sur fonds bruts ou anciens fonds organiques conservés
Fixateur	PLEXIFILM E ou S dilué	-
Impression	VERSAFIX E, VERSAFIX E "Granité Plus" ou VERSAFIX S	
Finition	1 couche de VERSAGEL	

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

## CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

### APTITUDE A L'USAGE :

**Fonction générale :** produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" (cf. QR CODE ci-après), conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).

**Fonctions particulières** par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- complément d'imperméabilisation aux eaux de pluie des bétons et enduits hydrauliques,
- protège le sujet de la pollution atmosphérique,
- bonne tenue du feuil aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables),
- apporte une texture et une couleur uniforme au support,
- stabilité de la couleur.

### IDENTIFICATION :

- Classement normalisé : **G<sub>3</sub>E<sub>5</sub>S<sub>3</sub>V<sub>2</sub>W<sub>3</sub>A<sub>0</sub>C<sub>1</sub>** (classement français D3).
- **Caractérisation selon NF T 36-005** : Famille II - 2b, Famille IV - 4b, selon l'emploi.

### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

#### Extrait sec :

En poids :

N°5 : 79,9 ± 2,0 % et N°7 : 78,8 ± 2,0 %.

En volume calculé :

N°5 : 63,1 ± 2,0 % et N°7 : 62,0 ± 2,0 %.

#### Masse volumique :

- N°5 : 1,80 ± 0,10 kg/dm<sup>3</sup>.

- N°7 : 1,71 ± 0,10 kg/dm<sup>3</sup>.

**Point d'éclair :** non inflammable, produit en phase aqueuse.

**Présentation en pot :** produit épais.

#### Aspect du feuil sec :

Mat.

Texturé : aspect roulé (N°5 et N°7) ou projeté (N°5).

**Conservation :** 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

**Contrôle qualité :** cf. DoP (QR CODE ci-après).

## HYGIENE ET SECURITE / SANTE ET ENVIRONNEMENT

**Sécurité en cas d'incendie :** classement conventionnel de réaction au feu M2 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002).

**Fiche de Données de Sécurité :** accessible sur le site [www.soframap.com](http://www.soframap.com) ou [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr).

**Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire :** accessible sur le site [www.soframap.com](http://www.soframap.com) ou sur la base INIES/CSTB.

**COV** (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l. Ce produit contient moins de 1 g/l COV.

## AUTRES INFORMATIONS

**Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets :** cf. DoP (QR CODE ci-après).

Cf. QR CODE pour les DoP / FDES / FDS spécifiques du produit (ce produit, de construction et de décoration, destiné exclusivement à des professionnels du BTP et non à la vente au consommateur. Cf. CGE ci-dessous, dont les caractéristiques environnementales et sanitaires sont déposées sur la base INIES/CSTB, ne nécessite pas de déclaration environnementale supplémentaire déposée sur le site gouvernemental en application du décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013).

### CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site [www.soframap.com](http://www.soframap.com).

Date de création : octobre 1996

Date de révision : juillet 2017

Indice de révision : 07

